



Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par un projet de règlement ayant pour but de modifier certaines dispositions des règlements de zonage numéro 90-06-127, et relatif aux permis et certificats numéro 90-05-126, actuellement en vigueur sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage.

Lors d'une séance tenue le 7 octobre 2019, le Conseil a adopté un premier projet de règlement de modification numéro 2019-09-399 et intitulé « Règlement 2019-09-399 modifiant certaines dispositions contenues dans le règlement de zonage 90-06-127 de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage dans le but de créer une zone particulière pour le noyau religieux ».

Le présent projet de règlement a pour objet d'ajouter une nouvelle zone particulière dans les règlements de zonage pour mieux baliser cette zone et les usages qui y sont permis.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 4 novembre 2019 à la salle du conseil municipal, située au 200, côte de la Mer à Notre-Dame-du-Portage à 19 h. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et ces incidences, puis entendra les personnes qui désirent s'exprimer à cet égard.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Les modifications apportées par ce projet de règlement touchent les usages des zones 25-CH.

Donné à Notre-Dame-du-Portage, ce 25^e jour d'octobre 2019.

Line Petitclerc
Directrice générale